

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I- DECLARANT

- Dénomination sociale : **KILANI HOLDING**
- Nationalité : Tunisienne.
- Adresse : 25, Rue 8603 Z.I. La Charguia 1, 2035.

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- Dénomination sociale : **Société Tunisienne d'Automobile - STA**
- Adresse : Zone Industrielle Borj Ghorbel – 2096 Ben Arous - Tunisie
- Capital social : 20 000 000 dinars réparti en 2 000 000 actions ordinaires

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- Seuil(s) franchi(s) : 5%,10%,20%, 33,3% et 50%
- Sens du franchissement : à la Hausse
- Date du franchissement du seuil : 24/04/2025

- Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	Actions et droits de vote, soit	du capital
- indirectement	Actions et droits de vote, soit	du capital
- de concert	Actions et droits de vote, soit	du capital
TOTAL	Actions et droits de vote, soit	du capital

- Nombre et pourcentage d'actions et de droits de acquis en franchissement du seuil :

- directement	1 024 861	Actions et droits de vote, soit	51,24%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	1 024 861	Actions et droits de vote, soit	51,24%	du capital

V - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, le déclarant a précisé :

- Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition des actions,
- Qu'il envisage d'acquérir le contrôle de la société et de demander sa nomination comme administrateur.
- Pas d'autres intentions.

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Achat d'un bloc de contrôle

- Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 29 avril 2025 par l'intermédiaire en Bourse UNION CAPITAL.